

Le conseil a fixé à 38 % de l'indice 1015 pour le Maire (soit 1.444 € brut mensuel) et à 10 % de l'indice 1015 pour les adjoints (soit 380 € brut mensuel) l'indemnité de fonction pour la mandature 2014-2020. A noter que les taux maximum auxquels peuvent prétendre les élus de la commune sont respectivement de 43 % et de 16,5 % de l'indice 1015 (communes de 1000 à 3499 h)

Extrait du message adressé à l'assemblée après l'élection du Maire par Christian Rivoire :

« Le nouveau mode de scrutin a chagriné bon nombre de nos concitoyens. J'ai conscience que beaucoup d'électrices et d'électeurs se sont sentis frustrés dans leur rôle de décideur.

Nous aurons à faire savoir au législateur que la démobilisation de l'électorat n'est pas une bonne chose pour la démocratie. C'est ce qui s'est d'ailleurs passé dans de nombreuses communes avec une seule liste présentée.

Malgré ces remarques, notre équipe est légitime et encouragée par le vote exprimé de 72 % des votants. L'équipe peut être fière de se mettre au service de notre village.

Je souhaite pour notre équipe municipale des échanges constructifs, des choix éclairés par le débat, le dialogue, le respect de l'intérêt général.

Les situations, difficiles dans tous les domaines, vont nous amener vers des démarches de plus en plus solidaires. Le dialogue et la concertation nous permettront d'avoir un esprit constructif, innovant, pour travailler ensemble, au mieux, pour le bien de notre commune ».

Séance du vendredi 11 avril 2014 – 20h

Election des délégués pour syndicats ou groupements intercommunaux et les commissions

L'assemblée a procédé à l'élection des différents délégués et représentations communales :

- Syndicat départemental d'énergies du Rhône (SYDER) : Joseph Volay, titulaire, Alain Chapot, suppléant.
- Syndicat des eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier : Richard Truchet et Johan Aubanel, titulaires, et Karelle Richard-Zacharie, suppléante.
- Groupement des 4 cantons : Jacques Verne, titulaire, Michaël Sahridj, suppléant.
- Syndicat à vocation unique des Rossandes : Alain Chapot, titulaire, Karelle Richard-Zacharie, suppléante.
- Syndicat à vocation scolaire du collège de Sainte-Foy-l'Argentière : Virginie Masse, titulaire, Karelle Richard-Zacharie, suppléante.
- Commission d'appel d'offres : Alexis Badoil, Joseph Volay et Laëtitia Texier, titulaires, Richard Truchet, Colette Perier et Alain Chapot, suppléants.
- Centre Communal d'Action Sociale : Chantal Yvrel, Virginie Masse, Alain Chapot et Colette Perier.
- Commission « personnes âgées » : Chantal Yvrel (responsable), Laëtitia André, Jacques Verne, Alain Chapot, Anne-Laure Marco. Des contacts sont établis pour compléter hors conseil la commission.
- Commission scolaire : Alexis Badoil (responsable), Johan Aubanel, Colette Perier et Laëtitia André.
- Commission « informations » : Chantal Yvrel (responsable), Colette Perier, Laëtitia Texier et Anne-Laure Marco.
- Responsable bâtiments communaux, fleurissement et cimetière : Richard Truchet.
- Suivi des carrières (réunions de concertations) : Christian Rivoire et Joseph Volay.
- Commission voirie : Alexis Badoil (responsable), Jacques Verne, Laëtitia Texier, Karelle Richard-Zacharie, Alain Chapot et Richard Truchet.

Election à venir

Dimanche 25 mai 2014 aura lieu l'élection des représentants au Parlement Européen. Le scrutin sera ouvert de 8 à 18 heures.

Prochaine réunion

Elle est programmée vendredi 16 mai 2014 à 20 H

L'équipe municipale nouvelle rappelle que les réunions sont publiques et vous invite à venir y assister

Réalisation de la publication par la commission informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie



Mairie : Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30 Tél. 04.74.70.04.83. Fax. 04.74.26.23.72.
mail : mairie@saintgenislargentiere.fr Blog mairie : <http://stgenislargentiere.skyrock.com/>

Médiathèque : ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30, jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 Tél. 04.74.26.22.56. Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

Avis de la mairie

En raison de congés, le secrétariat sera fermé au public les mercredi 30 avril, vendredi 2 mai, vendredi 9 mai, mercredi 28 mai et vendredi 30 mai. Merci d'en prendre note.

Marché du vendredi

Tous les vendredis après-midi, Daniel Pupier (fruits et légumes), Jacques Poulard (fromages), Jean-Jacques Blein (produits fermiers) et le premier vendredi du mois, Michel Nouvelot (plats cuisinés) sont à votre disposition. N'hésitez pas à faire vos achats sur la place de la mairie.

Manifestations ou rencontres à retenir

Samedi 26 avril : Nettoyage de printemps

Rendez-vous à 9h place de la mairie. Partenariat avec la chasse, la pêche, le conseil municipal des enfants. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Dimanche 27 avril : Fête des classes en 4. 11H30 défilé dans les rues du village et apéritif offert à la population

Jeudi 8 mai 10H30 : Cérémonie commémorative du 8 mai 1945. Rendez-vous devant le monument aux morts.

Dimanche 11 mai : Virée des grands ducs. Randonnée VTT avec 7 circuits proposés. Organisation Amicale sportive (A.S.S.G.)

Samedi 17 mai : Tournoi de foot au village. Organisation Association « La Revole »

Dimanche 18 mai : Vide grenier 6 à 18H terrain de sports vers médiathèque. Organisation Association des parents d'élèves Jaquadi.

Samedi 24 mai : Après-midi Jeux de 14 à 17H à la salle des fêtes. Jeux en bois avec animateur. Gratuit. Organisation : conseil municipal des Enfants

Dimanche 25 mai : Fête des Mères 11H à la salle des fêtes. Organisation : municipalité

Samedi 14 juin : Accueil du cyclo-canton

Samedi 14 juin et dimanche 15 juin : « Les Monts en freestyle » Animations, démonstration, initiation autour du skate, des rollers, des BMX, des VTT dirt. Concert le samedi soir. Organisation : Amicale sportive (A.S.S.G.)

Commune de Saint-Genis-l'Argentière

« Nettoyage de printemps »

Samedi 26 avril 2014

Rendez-vous 9 H
place de la mairie

Partenariat Commune/ Association des Chasseurs/
Société de Pêche/ Conseil Municipal Enfants

Verre de l'amitié et casse-croûte partagés entre
bénévoles participants en fin de cette matinée

Merci de prévoir gants et gilets fluorescents

****Pour garder notre commune propre****



Lettre de l'équipe municipale n° 1



Séance du samedi 29 mars 2014 – 10h30

Après l'élection du Conseil Municipal le 23 mars, la nouvelle assemblée s'est réunie le 29 mars pour l'élection des Maire et Adjointes.

Christian Rivoire a été reconduit à la tête de la commune. Puis ont été élus, sur proposition du Maire, trois Adjointes au Maire : Alexis Badoil, Chantal Yvrel et Richard Truchet, avec une concentration des délégations puisqu'il y a un adjoint de moins qu'avant ces élections.



Composition du Conseil Municipal dans l'ordre du tableau officiel : Christian Rivoire, Alexis Badoil, Chantal Yvrel, Richard Truchet, Alain Chapot, Jacques Verne, Colette Perier, Joseph Volay, Karelle Richard-Zacharie, Virginie Masse, Laëtitia André, Laëtitia Texier, Michaël Sahridj, Anne-Laure Marco et Johan Aubanel.



Questions des conseillers

Karelle Richard-Zacharie évoque la demande de raccordement à l'assainissement de trois maisons situées route de Lyon. Le budget assainissement a été voté et les comptes définitifs des travaux d'assainissement du Bissardon vont être bientôt soldés. La demande sera traitée ultérieurement.

Johan Aubanel fait une remarque à propos de l'implantation de la logette Edf et de la clôture grillagée du poste de relevage au Bissardon, que beaucoup trouvent trop près de la route. Concernant la logette, Edf devrait la protéger. La clôture est installée en bord de route mais la largeur de la chaussée n'a pas été diminuée. La lampe verte sur l'installation signale que tout fonctionne normalement.



Vote des taux des taxes directes locales

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières pour le bâti et le non bâti.

Compte tenu de la majoration des bases notifiées, la recette totale augmente légèrement : +1.038 € par rapport à l'exercice précédent.

Les conseillers, à l'unanimité des présents valident cette proposition.



Approbation des comptes 2013 Assainissement et Commune

Assainissement

Le conseil approuve le compte administratif 2013 du budget annexe de l'Assainissement qui s'élève à 84.601,61 € en dépenses et à 179.336,42 € en recettes pour la section d'exploitation et à 88.990,92 € en dépenses et à 32.395,57 € en recettes pour la section d'investissement.

Le compte de gestion 2013 du receveur qui retrace l'exécution budgétaire de l'ensemble des comptes est validé en parallèle.

Commune

Le conseil approuve le compte administratif 2013 du budget de la Commune qui s'élève à 534.033,31 € en dépenses et à 637.003,82 € en recettes pour la section de fonctionnement et à 232.594,06 € en dépenses et à 288.943,56 € en recettes pour la section d'investissement.

Le compte de gestion 2013 du receveur qui retrace l'exécution budgétaire de l'ensemble des comptes est validé en parallèle.



Vote des budgets 2014 Assainissement et Commune

Assainissement

Le conseil vote le budget primitif 2014 du budget annexe de l'Assainissement qui s'équilibre à 97.922,90€ en dépenses et en recettes pour la section d'exploitation et à 231.688,00 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

Commune

Le conseil vote le budget primitif 2014 du budget de la Commune qui s'équilibre à 893.453,72 € en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement, à 424.557,84 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

Une subvention de 26.342,90 € est votée au profit du budget annexe de l'Assainissement et une subvention de 6.000,00 € est votée au profit du Centre Communal d'Action Sociale.



Formation des élus

Le Maire propose aux membres de l'assemblée nouvellement installée qui le souhaitent de suivre une formation en plusieurs séances afin notamment de s'imprégner en début de mandat du fonctionnement de la commune mais les thèmes susceptibles d'être abordés ne sont pas limitatifs. Les élus se déclarent favorables pour démarrer cette formation vers la fin septembre.



Délibérations

Le conseil donne délégation au Maire pour signer des documents de gestion ordinaire pour la durée du mandat. A noter que les décisions prises par délégation font l'objet d'un compte rendu régulier à l'assemblée municipale.

Le conseil approuve la répartition des frais de chauffage gaz pour les appartements loués à la résidence du clocher et au-dessus de l'école.

La lettre de l'équipe municipale du 20 février 2014 relatait des dégradations sur différents bâtiments communaux. Les auteurs des faits ont été démasqués et leurs familles contactées. Ces dernières s'engagent à rembourser les réparations des dégâts (pour la somme de 1 312.61 €) et les auteurs de ces actes effectueront des heures de travaux d'intérêts généraux dans la commune.

Le conseil accepte le versement dans les caisses municipales de l'indemnisation des familles.



Conseil Municipal Enfants

En partenariat avec les associations de chasseurs et de pêcheurs, le nettoyage de printemps aura lieu samedi 26 avril. Rassemblement à 9 heures pour tous ceux qui veulent s'y associer. A noter la participation d'un groupe jeunes « Chamouss'est jeune et solidaire ».

Il a été décidé de l'achat de nouvelles guirlandes pour les fêtes de fin d'année pour 600€ HT.

Un après-midi jeux aura lieu samedi 24 mai à la salle des fêtes (Voir document joint au présent courrier).



Questions diverses

Les travaux d'assainissement au «Bissardon» sont terminés. Un courrier a été adressé aux personnes concernées pour le raccordement des habitations au réseau nouvellement créé.

Le square « Bernard Clavel » au lotissement Les Plaisances sera rénové et embelli afin que les habitants puissent en profiter pleinement.

Le Maire informe l'assemblée de plusieurs acquisitions réalisées ou en cours : compresseur, taille-haie, pulvérisateur pour le service technique, standard téléphonique pour l'école, remplacement de barrières vers l'accès site du skate parc. Le changement de copieur de la mairie interviendra dans les prochains mois.

Le conseil est informé que la Préfecture a donné le 4 avril récépissé de déclaration de création à l'association des parents d'élèves Jaquadi qui organise le 18 mai un vide grenier (voir document joint au présent courrier).

Le Maire informe l'assemblée qu'il se réjouit des différentes manifestations et animations qui vont avoir lieu ces prochaines semaines (voir liste en fin de lettre et annonces jointes)

Le repas des seniors offert par la Municipalité aux personnes de la commune âgées de 70 ans et plus aura lieu mercredi 28 mai à la salle des fêtes. Les invitations seront envoyées prochainement.